

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DEVE 79 Ferme urbaine pédagogique dans le parc omnisport Suzanne Lenglen (15e) -
Dépose des demandes d'autorisations administratives.

Mme Pénélope KOMITÈS et M. Jean-François MARTINS, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2017 DEVE 32 du Conseil de Paris en date des 30, 31 janvier et 1er février 2017,
approuvant le principe d'un programme de mise en place de fermes urbaines pédagogiques dans les
espaces verts de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui
demande de l'autoriser à déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à
l'aménagement d'une ferme urbaine pédagogique dans le parc omnisport Suzanne Lenglen ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 27 avril 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission, et
Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à l'aménagement d'une ferme urbaine pédagogique dans le parc omnisport Suzanne Lenglen (15e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO